



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

produits pétroliers

Question écrite n° 63093

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de M. le Premier ministre sur la volatilité des marchés pétroliers qui brouille actuellement l'horizon des entreprises en pleine crise économique. 147 dollars en 2008, 33 dollars en février 2009, 71 dollars aujourd'hui, comment prévoir un retour à la croissance d'une façon sereine. Il lui demande quelles sont les actions que son Gouvernement entend mettre en place afin de trouver une forme de régulation, un diadoque qui permettrait de détendre les marchés au moins le temps de laisser passer la crise déjà assez meurtrière comme cela pour notre économie.

Texte de la réponse

Les deux dernières années ont été marquées par une forte volatilité des prix du pétrole, ceux-ci étant passés de 70 dollars par barils (\$/b) en janvier 2008 à 145 \$/b en juillet 2008, avant de descendre à 35 \$/b en décembre 2008 puis de remonter à 80 \$/b aujourd'hui. Ces variations de forte amplitude ne sont dans l'intérêt ni des producteurs, ni des consommateurs : des prix de l'énergie trop élevés déstabilisent gravement l'économie mondiale, sont un frein à la croissance, et pénalisent en particulier lourdement les pays en voie de développement ; des prix trop bas sont porteurs de chocs futurs. En ne rémunérant pas suffisamment l'investissement, ils ne satisfont ni les producteurs, ni les consommateurs. À terme, ils risquent de générer des déséquilibres sur les marchés de l'énergie ; au-delà du niveau absolu des prix, leur forte variabilité engendre des comportements attentistes, dans un secteur où les besoins d'investissements sont considérables pour répondre à la demande future d'énergie et relever le défi climatique. La hausse rapide des prix du pétrole au 1er semestre 2008 résulte d'abord d'une mauvaise appréciation des fondamentaux des marchés pétroliers, qui a fait craindre un déficit d'offre à moyen terme alors que la demande était en train de ralentir. Les travaux menés depuis lors ont également montré que, face à la crise économique et financière et à la volatilité du dollar, les matières premières en général, et le pétrole en particulier, ont servi de valeurs refuges et ont drainé des fonds traditionnellement dévolus aux valeurs monétaires. Les marchés financiers dérivés du pétrole ont ainsi vu arriver en nombre de nouveaux investisseurs, qui ont utilisé les matières premières comme un moyen de diversifier leur portefeuille. Ceux-ci affichent un comportement caractérisé par un certain mimétisme et une attitude globalement acheteuse, quelle que soit la situation du marché, ce qui a pu engendrer une amplification de certaines variations de prix, dans des proportions non justifiées par les fondamentaux. Après les fortes variations observées en 2008, l'année 2009 a de nouveau été marquée par une importante volatilité des prix du pétrole. Toutefois, après un premier semestre caractérisé par la remontée des prix, on peut observer que les cours ont eu tendance à se stabiliser à l'intérieur d'une fourchette 60-80 \$/b. La volatilité observée en 2008 et 2009 appelle plusieurs types de réponses, qui visent essentiellement à permettre un meilleur fonctionnement des marchés pour éviter que ce phénomène ne se reproduise : une plus grande transparence des fondamentaux des marchés pétroliers (offres, demandes, stocks, réserves) ; une supervision accrue des marchés financiers dérivés, en tenant compte, notamment, de l'arrivée des nouvelles catégories d'acteurs évoquée plus haut ; un dialogue plus intense entre producteurs et consommateurs, et notamment un partage des scénarios énergétiques, afin de stabiliser et de faire converger les anticipations des acteurs (déterminantes pour la

formation des prix) voire un échange sur leurs préférences de prix. La volatilité des prix du pétrole est un sujet global, sur lequel la France ne peut agir seule. Elle doit inscrire ses initiatives dans un cadre mondial ou, a minima, européen. Dans le cadre du G20 de Pittsburgh, en septembre dernier, il a été décidé d'améliorer la collecte des données sur les marchés pétroliers physiques, et d'accroître la supervision des marchés financiers dérivés de produits énergétiques, conformément aux recommandations de l'organisation des régulateurs des marchés financiers ; IOSCO. Par ailleurs, à la suite des réunions à haut niveau de Djeddah et Londres en 2008, un groupe d'experts a été mis en place sous l'égide du Forum international de l'énergie (FIE). Les conclusions de ce groupe d'experts, remises fin 2009, insistent sur le renforcement du dialogue entre producteurs et consommateurs, et l'amélioration de la transparence, sur les marchés physiques et financiers dérivés. Elles devraient être mises en oeuvre après approbation, fin mars, lors de la réunion ministérielle du FIE. Enfin, le Ministre a mis en place un groupe de travail présidé par M. Jean-Marie Chevalier, professeur à l'université de Paris-Dauphine, qui lui a rendu début février ses recommandations sur les initiatives que pourrait mener la France à l'échelon européen. Elles portent notamment sur la surveillance des marchés, mais aussi sur la définition d'une « stratégie pétrolière » européenne, seront analysées dans les semaines à venir et, le cas échéant, portées auprès de nos partenaires.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63093

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Économie, industrie et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 novembre 2009, page 10515

Réponse publiée le : 4 mai 2010, page 4998